



Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

Projet de développement



Grand
Besançon
Métropole

CAFÉS PLUI

CCH-SAGES

Compte rendu des échanges

Octobre 2023

CAFE PLUI CCH-SAGES

Comment repenser l'espace public face aux nouveaux enjeux ?

Le 09 octobre 2023, de 18h à 20h, Salle Jean Zay, Besançon.

Présents :

- Aurélien Laroppe (VP GBM PLUi), Kevin Bertagnoli (VP Démocratie participative Ville de Besançon), Fabienne Meotti (GBM Mission PLUi), Sandrine Prescott (Démocratie participative Ville de Besançon), Elsa Lonchampt (AUDAB)
- **Participants :**
 - Assemblée des Sages : Philippe Barrès, Louis Bernet-Rollande, Brahim Dahmani, Philippe Flammarion, Christiane Faruch, Marc Dellon, Sophie Dupré, Michel Herriot
 - CCH : Philippe Rousselière, Christophe Decouchant, Ammich Devaux-Sommer, Christophe Tourneux, Ophélie Julien, Mickaël Pauli, Myriam Hillenweck, Christine Jeudy-Dornier, Isabelle Laurençot, Brigitte Pajot, Jean Guillon, Jean-Michel Gisbert, Christophe Rudkiewicz, Sonia Racois
- **Intervenante :** Yolande Guyoton, Tant qu'il y aura *des Rues En Herbe*

Introduction

Introduction d'Aurélien Laroppe

Introduction par Yolande GUYOTON, Paysagiste Conceptrice, Tant qu'il y aura *des Rues En Herbe*

Lien vers la présentation : <https://plui.grandbesancon.fr/wp-content/uploads/2023/12/Diapo-cafe-plui-CCH.pdf>



Figure 1 : Café PLUi CCH / Sages, Salle Jean Zay, Besançon

Compte rendu du temps d'échanges

La place de l'eau en ville

Parole d'habitant

Une habitante du **quartier Battant** souligne la richesse de ce quartier, de par son patrimoine UNESCO, ses arbres et ses habitants. Elle précise qu'il y a 2 permis de végétaliser dans le quartier, que l'un d'eux permet de faire du lien entre le bâti ancien et les végétaux, avec par exemple des fleurs de tournesol plantées le long des bâtiments, et l'autre permet de faire du lien entre les usagers avec un espace potager.

Cette personne questionne M. Laroppe sur la **récupération et l'infiltration des eaux de pluie en ville**, notamment dans le **quartier Battant**.

- *Réponse apportée* : Concernant la **récupération des eaux de pluie**, Aurélien Laroppe indique que c'est un enjeu fort pour la collectivité, qui essaie d'intégrer cette notion de stockage de l'eau lorsqu'il y a des travaux qui s'opèrent (exemple : Viotte et rue Gambetta). Un schéma directeur de gestion intégrée des eaux pluviales est en cours de réalisation au sein de GBM afin d'avoir une ligne d'intervention globale et directrice. En ce qui concerne l'infiltration des eaux pluviales, depuis 3 ans l'**infiltration à la parcelle** est demandée pour les nouveaux permis de construire. Une gestion des eaux de pluie plus efficace est donc en train d'être mise en place, elle s'organise étape par étape.

Parole d'habitant

Une participante estime que la place des Lumières dans le **quartier Clairs-Soleils**, est peu valorisée, « sans vie », en comparaison avec le chemin de Brulefoin où il y a beaucoup de verdure. Elle précise qu'à sa connaissance, il existe une **source** dans le secteur et que le ruisseau est enterré. Elle soumet l'idée de mettre en valeur le quartier à travers cette source.

Les arbres dans la ville de demain

Parole d'habitant

Un participant constate que les **arbres sont parfois considérés comme des objets** par les habitants, en témoignent les personnes qui y attachent leur vélo par exemple. Il indique que ces comportements peuvent porter atteinte à l'arbre et causer sa mort.

- *Réponse apportée* : Aurélien Laroppe indique qu'attacher son vélo à un arbre n'est ni satisfaisant ni respectueux et qu'il y a matière à **sensibiliser les habitants** aux éléments qui constituent le paysage afin de permettre d'éviter ces situations problématiques.

Parole d'habitant

Une participante témoigne du fait que la **plantation de fleurs aux pieds d'arbres** peut nuire aux arbres en diminuant la place nécessaire à leur survie.

- *Réponse apportée* : Yolande Guyoton précise qu'il faudrait effectivement s'assurer que l'arbre aura suffisamment de place pour vivre avant de planter des fleurs.

Parole d'habitant

Un participant exprime son inquiétude quant à l'entretien des arbres de la **Place de la Révolution** : seront-ils taillés en forme de "petits cubes" ? Le cas échéant, cela risque de les faire souffrir.

- *Réponse apportée* : Aurélien Laroppe répond que dans la création du paysage et dans la conception d'un projet comme celui de la végétalisation de la **Place de la Révolution**, il y a une multiplicité d'enjeux, de contraintes et d'acteurs à concerter. Par exemple, pour planter 41

arbres tout en maintenant une bonne visibilité et un bon éclairage du patrimoine et des bâtiments, comme le **musée des Beaux-Arts**, l'architecte des Bâtiments de France est intervenue. C'est donc une question d'équilibre à trouver entre chaque élément. Il conclut en précisant que les arbres qui seront plantés sur la Place de Révolution ne seront pas taillés en petits cubes. L'intervenante complète en disant que ce sont effectivement des compromis, des ajustements à trouver, et que cela illustre bien la notion de donner du sens au paysage, dans les interactions entre tous les éléments.

Parole d'habitante

Une participante partage son histoire et son ressenti vis-à-vis de la végétalisation de la **Place de la Révolution** : elle habitait Besançon il y a plusieurs années et trouvait la **Place de la Révolution** très belle. En revenant vivre à Besançon, elle était presque « déçue » du projet de plantation d'arbres avec la crainte qu'elle ne devienne moins belle. Finalement, elle s'est investie dans la réflexion du projet et trouve à présent que c'est un beau projet.

Parole d'habitant

Un participant demande si les arbres **Place de la Révolution** seront en racines libres ou en conteneur.

- *Réponse apportée* : Aurélien Laroppe répond que ce sera de la plantation libre dans des cuves de 5m³.

Parole d'habitant

Un participant interroge sur le projet de végétalisation de la **Place des tilleuls** qui est issu du budget participatif. Cette place accueille un petit marché deux fois par semaine, mais aussi une foire deux fois par an avec des machines très lourdes comme des auto-tamponneuses. Il demande comment cela pourra se faire si la place est végétalisée.

- *Réponse apportée* : Aurélien Laroppe répond que le tramway pèse 40 tonnes et que cela ne gêne pas l'installation d'espaces arborés le long de son parcours. Ces éléments sont bien pris en compte lors de la conception des projets urbains, notamment avec des études de sol qui permettent d'anticiper et d'éviter d'éventuels mouvements de terrain.

Parole d'habitant

Un participant interroge sur les **essences d'arbres à planter** étant donné le **changement climatique**, car selon lui les essences actuelles ne vont pas résister. Il sollicite Mme Guyoton sur les essences à préconiser.

- *Réponse apportée* : Aurélien Laroppe indique qu'il va y avoir un système d'infiltration des eaux de pluie pour irriguer les arbres de la **Place de la Révolution** et leur apporter de la ressource en eau. De plus, il précise que dans chaque nouveau permis de construire la collectivité fait une **recommandation aux privés sur des essences à planter**, et la collectivité vérifie qu'une plantation a bien été faite lorsque cela était prévu. Kévin Bertagnoli ajoute que les agents du service Espaces verts de la Ville de Besançon font des **expérimentations et réfléchissent dans le sens de l'adaptation au changement climatique**. Yolande Guyoton ajoute à cela que la **diversité des essences d'arbres** est très importante dans une réflexion de résistance au changement climatique.

Paysages, mobilité et commerce

Parole d'habitant

Un participant exprime le fait que **la place des citoyens est liée à la place de la mobilité**. Habitant le quartier des **Montboucons**, il passe devant la **grange Huguenet** (avenue de Montrapon) pour rejoindre le centre-ville de Besançon, et témoigne : lorsqu'il fait le trajet en voiture il ne s'arrête pas, lorsqu'il se

déplace à vélo il regarde, et lorsqu'il marche à pied il s'arrête et écoute le chant des oiseaux. Il souligne donc le lien entre vitesse, mobilité et perception des paysages.

Il interroge l'élu sur la place des commerces dans la ville de demain.

- *Réponse apportée* : Aurélien Laroppe répond que le projet de PADD prévoit qu'il n'y ait pas d'extension des zones commerciales afin de renforcer le commerce de proximité dans le centre-ville de Besançon et dans les centres des communes.

Suites à donner :

Pour conclure le café PLUi, Elsa Lonchamp présente la mise en place d'une cartographie interactive (<https://plui.grandbesancon.fr/participez-a-la-cartographie-participative/>) qui permet de recenser les arbres d'intérêt et le patrimoine bâti d'intérêt notamment les murs et murets et préciser les raisons pour lesquelles ils devraient être protégés. Ce recensement permettra d'identifier les arbres d'intérêt et le patrimoine bâti d'intérêt à conserver.

Grand Besançon Métropole
La City – 4 rue Gabriel Plançon
25043 Besançon Cedex

Tél. 03 81 87 88 89
www.grandbesançon.fr

